

# Les résultats de l'enquête avicole réalisée par la Chambre d'agriculture

Ludovic Mesme

28/02/2010 | Mise à jour : 18:44

**L'enquête 2008-2009 des Chambres d'agriculture montre une progression nette des résultats techniques avec des marges qui évoluent sensiblement à la hausse, sauf pour le poulet lourd. Le taux de rénovation a progressé de 11% à 30%.**

Les résultats technico-économiques de l'enquête grand ouest 2008-2009 portent sur un million de m<sup>2</sup>. Les surfaces d'atelier sont relativement stables même si l'on note un agrandissement. Le parc vieillit puisque la proportion des bâtiments de plus de 20 ans est passée de 23.2% à 42.5%. Le taux de rénovation a progressé de 11 à 30%. La relance de la rénovation se traduit par une augmentation sensible des annuités, que l'on retrouve dans l'évolution des charges fixes, qui atteignent les 16.5 €/m<sup>2</sup>. Le poste annuité et autofinancement a progressé de 50% dans les efforts de rénovation.

## Une analyse spécifique des résultats ligériens

Ce sont plus de 240 aviculteurs ligériens qui ont communiqué leurs résultats technico-économiques, à savoir les lots abattus du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009.

Premier constat, les marges brutes annuelles sont en hausse, pour toutes les productions à un bémol près : les marges en poulets lourds. (cf tableau 1)

Second constat : Les aides de l'Etat telles que le PPE (plan de performances énergétiques), ou de la Région Pays de la Loire, via le contrat Etat Région ainsi que des aides spécifiques proposées par certaines organisations de production, ont donné le coup de pouce nécessaire à la réalisation de travaux de rénovation et de modernisation des poulaillers.

La volonté de minimiser les charges - qui peuvent encore l'être - est dans l'esprit de chacun, notamment les dépenses énergétiques.

**Tableau 1 Evolution des marges brutes annuelles pour les différentes productions :**

Marge brute en €/m <sup>2</sup> /an	06/07	07/08	08/09
Poulet export (souches classiques)	23.73	31.38	33.85
Poulet standard (souches classiques)	24.80	28.56	27.24
Poulet « lourd » non sexé	27.28	28.91	25.70
Dinde médium	21.54	25.92	27.32
Canard de barbane standard	41.39	43.89	45.74
Poulet label	28.17	27.83	29.52

## Des documents de références spécifiques par production

Pour la seconde année consécutive, les conseillers des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire ont réalisé des documents de références spécifiques par production. Ils permettent aux aviculteurs de zoomer sur certains résultats. Des comparaisons de marges en fonction des équipements techniques en place chez les éleveurs du réseau ont pu être réalisées, du fait de la taille importante de l'échantillon.

Ces quatre pages sont disponibles, gratuitement (en poulet export, standard, certifié, dinde standard, canard standard et poulet label) sur simple demande auprès du service élevage de la Chambre d'agriculture :

Tél. : 02 43 29 24 30

Courriel : [elevage@sarthe.chambagri.fr](mailto:elevage@sarthe.chambagri.fr)